



Syndicat National des Cadres Navigants de la Marine Marchande - CFE-CGC Officers

Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres

59/63 rue du Rocher 75008 Paris

Tel : 07 61 96 71 61

Contact: secretariat@sncnmm.org

Web: <http://sncnmm.org/>

Réseaux sociaux: <https://www.facebook.com/sncnmm.org/> / <https://twitter.com/CGCmarine>

Le 19 décembre 2016

Madame la Ministre de l'Ecologie,
de l'Énergie et de la Mer

Madame la Ministre,

Le 4 septembre 2015, lors de l'inauguration du lycée maritime de Saint Malo, vous dévoiliez un plan d'action pour la croissance bleue. Pour la première fois, la lutte contre le dumping social dans le maritime était évoquée officiellement par le gouvernement. La loi Economie Bleue adoptée au printemps dernier a posé le socle de la flotte stratégique. Le Cimer du 4 novembre à Marseille a annoncé des initiatives du gouvernement soulignant la préoccupation de l'Etat face au dumping social dans le maritime. Le 8 novembre à La Rochelle, lors des Assises de l'Economie de la Mer, le Président de la République a confirmé le besoin de protéger les marins français face au dumping social. Enfin, le premier ministre Bernard Cazeneuve, lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale le 13 décembre dernier, a confirmé la politique volontariste du gouvernement en annonçant la création d'une véritable filière maritime. Concrétisation dans les faits, le Secrétaire Général à la mer réunira le Comité France Maritime le 19 janvier prochain et le 26 janvier, le CSMM devrait remettre une proposition de décret pour la flotte stratégique au Secrétaire d'Etat aux Transports.

Et pourtant, en parallèle de ce calendrier démontrant un réel intérêt de la France pour le maritime, le transport maritime sous pavillon national continue d'être malmené par d'autres intérêts français:

- Au printemps 2015, la desserte gazière de la Corse est attribuée à un pavillon maltais autorisant 100% de marins non communautaires, l'armateur effectuant la desserte sous pavillon français ayant été écarté alors que son offre avec pavillon et officiers français était équivalente en termes de prix. De même pour la desserte gazière de La Réunion, deux offres avaient été faites, avec et sans pavillon français pour le même navire. C'est la deuxième qui a été retenue, ce qui a conduit à la perte d'un deuxième navire sous pavillon français
- Début novembre 2015, les navires CGG sous pavillon français de recherches sismique (recherche de gisements sous-marins de pétrole) sont désarmés, tandis que ceux sous pavillon norvégien continuent leur exploitation.
- La réforme de la loi de 92 en début 2016 a avorté sous la pression des industriels du pétrole. Le dernier arrêté, présenté le 8 décembre en CSMM, a été rejeté par les armateurs, car il ne garantit pas une survie de la filière maritime dans le secteur du transport de produits pétroliers.
- Le 12 décembre, jour de réunion pour l'étude de la création de la flotte stratégique, il est révélé le soir même un projet d'avitaillement en combustible des navires délégataires de la DSP Corse, touchant de l'argent public, par un avitailleur sous pavillon anglais, détruisant l'emploi maritime dans le port de Marseille et augmentant l'empreinte carbone de cette activité industrielle.
- Le 15 décembre le Geo Coral, navire CGG désarmé, appareille très discrètement de Dunkerque en prévision d'un passage sous pavillon norvégien.



Très clairement le secteur de l'énergie par hydrocarbures, dans le champ des prérogatives de votre ministère, ne joue pas le jeu du pavillon français et ce pour des questions purement dogmatiques, puisqu'à coût équivalent, c'est systématiquement le choix du pavillon étranger qui est retenu.

Dès lors, comment être crédible dans la lutte contre le dumping social, pour laquelle la France annonce prendre l'initiative au niveau européen au cours du premier trimestre de 2017 ? Pour que le navire filière maritime France puisse continuer à profiter des vents favorables qui se sont levés ces derniers mois, comme jamais depuis des décennies, il est nécessaire qu'aucun acteur ne joue contre son camp. Sans un capitaine au plus haut niveau de l'Etat pour fédérer l'équipe de France de la filière maritime dans le seul but de l'intérêt national, ce navire risque de ne jamais atteindre sa destination.

Veillez croire Madame la Ministre à l'assurance de notre plus haute considération.

Le secrétaire général
Cdt Patrice LE VIGOUROUX